

GESTION DES MÉDICAMENTS

Le saviez-vous ?

171.000t


En France, les médicaments représentent **171.000 tonnes de déchets par an**, dont 71.000 tonnes d'emballages et 12.530 tonnes de déchets médicamenteux collectés.



A Madagascar, il n'existe pas encore de loi ni de projet de recyclage des médicaments alors que les déchets médicaments banalisés avec les déchets ménagers sont des sources de pollution du sol et de l'eau.

La mauvaise gestion des médicaments est un danger pour la santé et l'environnement :

- ▶ automédication pouvant entraîner une résistance aux médicaments ou un faux diagnostic
- ▶ utilisation ou manipulation par des enfants
- ▶ contamination des sols et des eaux souterraines par les composants chimiques

En recyclant les médicaments...je contribue à l'amélioration de la santé d'autres personnes et préserve l'environnement.

Quels sont les médicaments réutilisables ?

Boîtes ou plaquettes de comprimés entamées ou pas, pommades et crèmes, sirops et ampoules, *patches*, suppositoires



⚠ **Matériels non réutilisables** : seringues usagées, matériels coupants, thermomètres

Que puis-je faire ?



A LA MAISON ET AU BUREAU

- ▶ Je conserve les médicaments dans un endroit frais et sec hors de portée des enfants.
- ▶ Je fais un tri périodique pour vérifier les dates de péremption.
- ▶ Je dépose les médicaments auprès d'un médecin ou personnel de santé (dispensaires, centres de santé, pharmacies...) pour une utilisation contrôlée ou les faire incinérer.



POUR LES ACHATS ET LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

- ▶ Je mets en place un système de récupération des médicaments des employés et développe un partenariat avec les pharmacies ou centre de santé.
- ▶ Je sensibilise mes collègues à la bonne gestion des médicaments.
- ▶ Je prescris et délivre que la dose de médicaments nécessaire.



POUR EN SAVOIR PLUS